

## Cazotte polémiste ? La Voltériade

Françoise Gevrey

► **To cite this version:**

Françoise Gevrey. Cazotte polémiste ? La Voltériade. Gevrey, Françoise; Haquette, Jean-Louis. Visages de Jacques Cazotte, ÉPURE - Éditions et Presses universitaires de Reims, pp.245-264, 2010, 978-2-915271-36-2. hal-02899018

**HAL Id: hal-02899018**

**<https://hal.univ-reims.fr/hal-02899018>**

Submitted on 14 Jul 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## CAZOTTE POLÉMISTE ? *LA VOLTÉRIADE*

*La Voltériade* est un poème de 280 vers qui suit l'argument en prose de sept « chants » que Cazotte souhaitait écrire pour illustrer et railler la carrière du jeune Voltaire jusqu'au triomphe de *Mahomet* en 1742, un succès qui ne fut pas immédiat.

C'est dans la production de l'auteur un texte problématique, parce que tardivement publié, remanié, inachevé et autocensuré. Il n'a du reste pas été inséré en suivant l'ordre chronologique dans des recueils comme les *Œuvres badines et morales* de Bastien qui se donne, à tort, pour la « première édition complète » en 1817 : il y apparaît seulement à la fin du tome III où figure aussi *La Patte du chat*, la première œuvre significative de Cazotte. Il en va de même pour les éditions antérieures (entre autres celle de Barde en 1786) qui s'appuient sur la notoriété des écrits de Cazotte, comme si la vente des volumes était conditionnée par cet ordre hiérarchisé. Il est à noter aussi que l'illustration disparaît de ce troisième volume de l'édition Bastien.

Le titre de *La Voltériade* laisse attendre une parodie acerbe ; en réalité les vers ne sont pas tous consacrés à Voltaire, loin s'en faut ; on y voit plutôt un parcours (dans l'esprit du *Temple du goût*) des querelles littéraires et des auteurs qui comptaient pour Cazotte et ses contemporains dans les quarante premières années du siècle. S'y révèle une fascination dont l'auteur, plus jeune que Voltaire, semble se défendre. Il ne faut pas oublier en effet que Cazotte écrivit souvent des vers, même s'ils ne constituent pas la meilleure partie de son œuvre,

de manière épigrammatique ou satirique dans l'esprit du temps, ou plus sérieusement pour des fables<sup>1</sup> afin d'acquérir un sérieux que ses autres ouvrages ne lui donnaient pas quand il fut élu à l'Académie de Dijon en 1768. C'est donc une relation ambiguë à Voltaire que manifeste *La Voltériade*, pour des raisons morales et philosophiques, mais aussi pour des raisons de rivalité : Voltaire incarne une diversité que Cazotte admire, mais qu'il corrige ; le grand poète tragique représente également le modèle qu'on ne peut contourner. D'où une œuvre beaucoup moins burlesque et agressive qu'on l'imaginerait quand on connaît la virulence de certains écrits de l'auteur du *Diable amoureux*.

Rien n'est absolument sûr quant à la datation du poème. En 1786 les *Œuvres badines et morales* contiennent déjà *La Guerre de Genève* et *La Voltériade* (qu'il ne faut pas confondre avec *La Voltairiade* de Jean Huber acquise par Catherine II, ni avec *La Voltairiade ou aventures de Voltaire dans l'autre monde* de Joseph Grambert, Paris, Patris, 1815). *La Voltériade* fut éditée en 1783 dans le *Journal des gens du monde*<sup>2</sup>, un périodique qui fit suite au *Pot-Pourri* et qui parut entre 1782 et 1783, destiné à l'étranger, dirigé par le marquis de Luchet que connaissait bien Cazotte, comme en témoigne sa correspondance. Une partie fut ensuite publiée en 1788 dans les œuvres complètes (Paris, chez Esprit). Selon l'éditeur, c'est vers l'âge de 27 ans, soit aux environs de 1746, que Cazotte aurait rédigé plusieurs passages du poème et composé le plan de l'ensemble en sept chants. Thiriot, envoyé alors par Voltaire auprès du jeune auteur, lui aurait conseillé fermement la discrétion.

---

<sup>1</sup> Voir la contribution de J.-N. Pascal, *supra*, p. 201

<sup>2</sup> Vol. I, p. 265-282.

Le choix du titre renvoie naturellement à *La Henriade* qui fut le premier succès en vers de Voltaire en Angleterre, quand il avait 32 ans, en 1728 (*Le Temple du goût* date de 1733). La querelle qui opposa Voltaire à Desfontaines, et qui donna lieu au libelle de la *Voltairemanie* (1738), n'est sans doute pas étrangère à ce titre. Le poème de Cazotte s'achève sur le succès de *Mabomet*, donc vers 1742, mais des liaisons ou des ajouts peuvent faire penser à plus de recul, cependant l'auteur se situe avant le couronnement d'*Irène* sur la scène du Théâtre Français en 1778 (qui fut l'année de la mort de Voltaire). Il était en tout cas plus aisé de publier ces pages après la disparition de Voltaire, mais l'argument et l'essentiel sont de rédaction très antérieure : Cazotte reconnaît dans sa correspondance que son éditeur Barde lui a demandé de donner des écrits jusqu'alors laissés de côté, en la circonstance sous l'influence indirecte de Voltaire qui aurait dépêché Thiriot pour le menacer, ce qui, d'après la notice de l'édition Bastien, aurait entraîné la destruction de l'essentiel du texte. Cazotte aurait eu 27 ans, ce qui placerait la rédaction en 1756 (l'auteur ne dit cependant rien des premiers contes de Voltaire comme *Zadig*, publiés depuis 1747, ni de *Sémiramis* ou du *Poème sur le Désastre de Lisbonne*), et l'on peut penser que c'est avant son départ pour la Martinique en 1747 qu'il a conçu son projet. En tout cas *La Voltériade* fut très probablement conçue avant l'installation à Pierry en 1760.

Quelle est la place de Voltaire dans les autres écrits de Cazotte, qui pour sa part n'a aucune place dans la correspondance et dans la bibliothèque de Voltaire (à l'exception des *Sabots* le livret de l'opéra-comique paru sous les noms de Ducis et Sedaine) ? Le jeune auteur s'illustra d'abord en 1741 en pratiquant l'ironie dans sa première œuvre, *La Patte du chat « conte zinzimois »*, qui porte comme adresse : « Tilloobalaa », et dans *Les Mille et une fadaïses « À Baillons,*

chez l'Endormy, à l'image du Ronfleur » (ces indications disparaissent dans l'édition collective, mais elles relevaient des habitudes des contes parodiques, et Voltaire aimait aussi à dévaluer ses contes, qui étaient à ses yeux des « coïonneries », en donnant de fausses attributions ou de fausses sources). Voltaire a sans doute évolué dans son jugement à propos de l'Arioste, mais l'influence du poète italien est certaine sur lui comme sur l'auteur d'*Ollivier* où certains ont vu des échos de la manière des contes de Voltaire. *Le Diable amoureux* a pu également être lu comme un anti-*Candide* : le héros de 25 ans est un militaire assez ignorant qui subit une initiation dès sa rencontre avec Soberano. Au moment où Fougeret de Monbron, puis Pigault-Lebrun, écrivaient des suites ou des parodies de *Candide*, Cazotte peut bien avoir voulu composer son roman d'initiation, où le savoir est en relation avec la femme diabolique et où le héros passe par Venise.

Voltaire intervient aussi dans le récit que La Harpe fait de la prétendue prophétie de Cazotte : en 1788, tandis que d'autres prononçaient l'éloge de Voltaire, seul Cazotte resta sombre et annonça le destin funeste des personnages présents. Les autres références à Voltaire datent de 1792. Dans une lettre à Pouteau qui évoque le rapport de Satan et de la Révolution, l'auteur mentionne la garde céleste qui entoure les rois d'Israël : « Voltaire s'est bien moqué de cette garde : l'armée de Xercès ne lui était pas comparable<sup>3</sup> ». Cazotte juge alors aussi le tome III des *Œuvres badines et morales* publié en 1788 (à Lausanne et Paris, chez la veuve Esprit, au Palais Royal, avec épître dédicatoire à l'académie de Dijon).

---

<sup>3</sup> Cité par G. Décote, dans *Correspondance de J. Cazotte*, Paris, Klincksieck, 1982, p. 210.

Le chant VII de *La Guerre de Genève* parodie *La Guerre civile de Genève*, poème héroïque de Voltaire datant de 1768. Cazotte imagine un septième chant faisant suite au libelle de Voltaire qui se serait laissé attribuer *La Brunette anglaise*. La pièce est dans le ton de *La Pucelle*, elle suppose qu'un citoyen de Genève est poursuivi pour avoir engrossé une fille, et elle repose sur une mystification : « On ouit un homme de lettres s'écrier : *Voyez comme le grand homme ne craint point de plaisanter de lui-même !* »<sup>4</sup> ; la supercherie dura huit jours et permit de diffuser un portrait de Voltaire en effet caricatural :

Il s'amusa à se voler sa nuit,  
Qu'il employait trop souvent à médire.  
Au point du jour, il s'endormait enfin.  
Saint Athanase et Messer-Arétin,  
Deux in-quarto, lui servaient de coussin.  
Mais la paupière était à peine close,  
Que la déesse, aux doigts couleur de rose,  
Ouvrait la porte aux songes du matin.<sup>5</sup>

On voit ensuite le grand Voltaire rêver aux actrices de ses tragédies, puis à Fréron contre lequel il s'emporte. Au-delà de ces caricatures, on peut penser aussi que les contes en vers de Voltaire ont servi de modèle à Cazotte, et particulièrement pour « Le Bon et le méchant homme » ou pour un autre conte qui est resté inédit, intitulé *Henry*.

Voltaire est donc un modèle et une référence, comme le prouve la correspondance de Cazotte quand il se retourne vers son passé : « Je courais après La Fontaine, on ne saurait l'atteindre ; quelques bagatelles en poésie où j'ai couru après Voltaire le jeune n'était pas à ma portée ; et trois contes en

---

<sup>4</sup> *Œuvres de Jacques Cazotte*, Bastien, 1817, t. III, p. 495.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 501-502.

prose dans trois genres différents »<sup>6</sup> ou encore « Toutes les fois que je m'écarte de mon métier de conteur, je me défie de moi »<sup>7</sup>. Plus tard, dans la préface à la *Nouvelle Raméide*, Cazotte cite Voltaire qui lui paraît « si digne de servir de modèle, à tous égards », qui a « corrigé plusieurs fois sa *Henriade* »<sup>8</sup> ; les lecteurs ne s'en plaignent pas. Cazotte va donc faire de même pour sa *Raméide* en améliorant son style et ses vers.

Mais au-delà de cette fonction de modèle, Voltaire sert de prétexte à un tableau des querelles littéraires du siècle, un tableau centré surtout sur le théâtre. Cazotte a pris d'emblée parti contre le bel esprit et les romans modernes ; *La Patte du chat* condamne la « métaphysique », les « sentiments » ; le conte attaque l'esprit philosophique, Cazotte y affirme la suprématie du goût sur la raison ; la philosophie n'est que le « vaudeville du jour », une mode pour les petits-maîtres, les spectacles « philosophiques » sont inutiles dans la mesure où « leur froideur ne touche personne » et où on ne goûte point « l'esprit de sécheresse et de symétrie », ce qui justifie l'éloge d'Azurin qui négligeait les « lumières philosophiques »<sup>9</sup>.

On s'est interrogé sur la satire d'un camayeul dans *La Patte du chat* :

[...] c'était un homme digne de donner le ton à son siècle, de ces génies rares que la nature n'enfante qu'avec peine, et dont elle est longtemps à se remettre. Il avait, dès son printemps, donné des fleurs brillantes, il en conservait encore dans un hiver avancé.<sup>10</sup>

---

<sup>6</sup> À Paul Barde, novembre 1787, *Correspondance*, éd. G. Décote, p. 102.

<sup>7</sup> *Ibid.*

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 522.

<sup>9</sup> Ch. VII, éd. Bastien, t. III, p. 245, 247, 248.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 246.

Faut-il y voir une allusion à Voltaire, comme l'ont fait certains critiques ? Cependant le philosophe n'avait que 47 ans en 1741, et c'est plus probablement de Fontenelle qu'il s'agit à cette époque ; il était le champion des modernes, le bel esprit Cydias attaqué par La Bruyère, qui avait introduit la philosophie dans le salon de Mme de Lambert, chez les dames et les petits-maîtres. Cazotte revient sur Fontenelle dans l'argument du II<sup>e</sup> chant de *La Voltériade* où Voltaire rencontre un « vieux berger normand qui lui dit sa bonne aventure. La musette du berger est garnie de dentelles, et ses moutons ont des colliers faits de rubans couleur de rose »<sup>11</sup>. Dans *La Patte du chat* Cazotte conserve un ton plaisant et modéré pour ses attaques, même à l'égard de la philosophie qu'il réduit à un « travers » et au plaisir d'une phrase bien tournée dans le royaume de Bleuâtre. Il dénonce aussi probablement l'influence de Crébillon fils dans les relations amoureuses et leur expression ou leur peinture. Cette critique de l'esprit « philosophe » ou libertin relève de l'humour et du badinage. Mais Cazotte sera beaucoup plus violent et prêt à l'insulte en 1753 dans ses *Observations sur la lettre de Jean-Jacques Rousseau*.

Si l'on s'en tient maintenant à la lecture de *La Voltériade*, il apparaît que les 256 vers publiés constituent un panorama de la littérature contemporaine jusqu'à la représentation de *Mahomet* ; ils ne comportent pratiquement pas d'attaque personnelle contre Voltaire, à l'exception des deux premiers vers ; Cazotte se contente de critiquer certaines de ses tragédies et lui reproche, à la fin du poème, de choisir l'illusion plutôt que la fidélité à la nature<sup>12</sup>. La note de l'éditeur tend à suggérer une datation approximative. Elle souligne le rôle de

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 503.

<sup>12</sup> Voir G. Décote, *L'Itinéraire de J. Cazotte : de la fiction littéraire au mysticisme politique*, Genève, Droz, 1984, p. 484-485.



Thiriot, ce qui met Cazotte en contact indirect avec le grand philosophe présenté comme un « plaisant aussi redoutable »<sup>13</sup>, qui a pu l'inquiéter ; *La Voltériade* est donc un « amusement dangereux » qui peut avoir été détruit avant le départ aux colonies (on sait ce qu'il en était des destructions de manuscrits avec Diderot, par exemple à propos du *Rêve de d'Alembert*). Le texte publié serait repris de mémoire par l'auteur et on lui aurait donné « des liaisons ». L'ouvrage, traité de « bagatelle », a pour intérêt de comporter « beaucoup de faits littéraires » appartenant au « commencement de ce siècle ». Ce qui est plus intéressant au seuil du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est qu'il est de nature à fournir des matériaux « pour ceux qui voudront écrire par la suite l'histoire de notre littérature en philosophes » (voici Cazotte source d'une nouvelle philosophie, alors qu'il condamnait celle qui se pratiquait). Il s'agit de préserver l'empire de l'Europe sur les lettres, tandis que la Révolution a sans doute apporté la destruction : « Ne négligeons pas de recueillir quelques faits qui ont contribué à notre décadence »<sup>14</sup>. Il s'agit donc d'une vision plutôt sombre d'un XVIII<sup>e</sup> siècle qui n'est pas celui des Lumières.

Les arguments proposés pour les sept chants écrits par Cazotte tendent à reconstituer une action. On assiste d'abord à la « description de la chute de la poésie en France après le siècle de Louis XIV »<sup>15</sup>. Dans ce contexte paraît le « jeune Voltaire » doué par les Muses comme dans un conte de fées. Le refus de la muse de l'Ensemble et de la muse de l'Invention conditionne son esprit (ces deux absences graves seront récurrentes dans le jugement de Cazotte). On reproche à Voltaire d'avoir sacrifié « aux grâces », d'où les « erreurs » et

---

<sup>13</sup> Éd. Bastien, p. 502.

<sup>14</sup> *Ibid.*

<sup>15</sup> Premier Chant, p. 503.

les « égarements » de celui qui est présenté comme un « jeune héros en poésie »<sup>16</sup>. Le deuxième chant raconterait comment l'Envie soulève contre lui le café Gradot fréquenté par les partisans de La Motte, sa rencontre avec Fontenelle et son départ pour l'Angleterre où « il vient chercher des secours d'idées nouvelles pour faire fleurir les lettres en France »<sup>17</sup>.

Le III<sup>e</sup> chant le montre « faisant des levées considérables dans Shakespeare » et d'autres auteurs anglais. « Il revient en France ayant échangé contre de la raison ce qu'il avait pu conserver de préjugés »<sup>18</sup> et il voit dans une lanterne magique « ses ancêtres dramatiques, épiques, lyriques et autres, et ses successeurs dans les brouillards ». Au chant IV Voltaire devient « le héros poétique », il donne des tragédies : « la mort de César, Zaïre et Brutus ». Mais on lui tend un piège avec la complicité du *Mercur*, et il n'est détrompé de sa « léthargie amoureuse » que par l'ami Thiriot (celui même qui a demandé à Cazotte de se taire). Au V<sup>e</sup> chant, il porte sa tragédie *Mahomet* aux Comédiens Français ; la pièce est acceptée à cause de la misère des comédiens. Au VI<sup>e</sup> chant, l'Envie fait courir Desfontaines (il s'agit de la querelle de la *Voltairemania*) et au VII<sup>e</sup> chant se déroule la première représentation de *Mahomet*. Après la « description du champ de bataille des deux partis »<sup>19</sup>, Mahomet et Voltaire triomphent, « et l'enthousiasme l'empêche de voir qu'en foulant aux pieds quelques préjugés, il n'a pas ménagé la raison ». Ces arguments sont donc assez caricaturaux et satiriques ; bien qu'ils reconnaissent les succès

---

<sup>16</sup> Voir *La Muse philosophe : florilège poétique/Voltaire*, édition présentée et établie par J. Dagen, Paris, Desjonquères, 2000.

<sup>17</sup> II<sup>e</sup> Chant, p. 504.

<sup>18</sup> P. 504. Dans la 18<sup>e</sup> Lettre philosophique « Sur la tragédie », Voltaire revendique une esthétique qui lui plaît.

<sup>19</sup> P. 506.

de Voltaire, ils soulignent les emprunts, la satisfaction et l'aveuglement du poète. Les épisodes touchent au burlesque, tout en reprenant des thèmes à la mode.

Le poème est écrit en alexandrins, et non en octosyllabes comme le *Virgile travesti* de Scarron. Le début est constitué d'un distique qui attaque directement Voltaire en parodiant le début de la *Henriade* :

Je chante un bel esprit qui gâta tout en France  
Par ses heureux talents et par son imprudence.<sup>20</sup>

Un paradoxe se manifeste dans la juxtaposition des heureux talents reconnus et de l'imprudence, ainsi que dans la reconnaissance du rôle de Voltaire, fût-il négatif.

Le point de vue est surplombant, comme le prouvent des ajouts tardifs comme : « pendant quatre-vingts ans voyageur égaré, courant d'un pas léger à travers les systèmes » (Voltaire est mort en 1778 à l'âge de 84 ans). Le reproche essentiel vise le manque d'unité de sa pensée, mais aussi des genres pratiqués (les mélanges, les contes et les tragédies, les épopées et les parodies, l'histoire) : « ce fatras » « égara les esprits qu'il semblait éclairer ». Cela prouve plutôt un refus de la raison de la part d'un illusionniste régnant sur les esprits « qu'il semblait éclairer »<sup>21</sup>. Voltaire est présenté comme un orgueilleux en raison de sa volonté de s'approprier la gloire de ses devanciers, et de « nous faire oublier/ Ceux qu'un hardi pillage avait pu dépouiller » (il s'agit de la reprise des vers de Racine ou de Corneille). Il est également « vainqueur de tous [...] sur le dos

---

<sup>20</sup> Éd. Bastien, t. III, p. 507. Cf *La Henriade* : « Je chante ce héros qui régna sur la France/ Et par droit de conquête et par droit de naissance/ Qui par de longs malheurs apprit à gouverner ».

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 507.

des bassets », et « apôtre de sa gloire » : Voltaire est bien assoiffé de reconnaissance.

Le deuxième reproche est énoncé dans l'invocation aux Muses qui est remplacée par l'apostrophe à la « Piquante déité de la plaisanterie », crainte et chérie de Voltaire. Cazotte l'appelle en ces termes : « [...] anime mes portraits/ Le héros que je chante est digne de tes traits »<sup>22</sup>. Le ton de la satire est ainsi défini, sans amertume. Suit alors un tableau qui revient en arrière pour montrer l'état de la Poésie : il évoque d'abord Jean-Baptiste Rousseau, mort à Bruxelles précisément en 1741 ; cet auteur d'odes, le « Pindare de la Régence » selon Sainte-Beuve, mérite un portrait peu élogieux : « Pour tout dire en un mot Rousseau n'écrivait plus » (Cazotte souligne sa vieillesse, « le déclin de son illustre vie »). Le scandale que déclenchèrent des vers qu'il attribua à Saurin, la condamnation du Parlement en 1712 et son exil très long le rendent suspect. En 1722 il eut un contact avec Voltaire à Bruxelles : mais il n'en récolta que le dédain du grand homme, comme le montre *Le Temple du goût*.

Vient ensuite Houdar de la Motte qui représente un danger pour le théâtre dans la mesure où il fait « parler aux rois la langue des badauds ». La Motte était en effet favorable à la tragédie en prose (bien qu'il en écrivît en vers). Une querelle l'opposa à Voltaire à propos d'*Œdipe*. Pour Cazotte, les Modernes sont des « fauteurs de nouveautés »<sup>23</sup>, des auteurs d'« avortons ». En fait ils n'écrivent pas tous pour le théâtre, mais il s'agit de stigmatiser les partisans de La Motte (l'abbé de Pons, Boindin et tous ceux qui prirent parti dans la querelle sont cités).

---

<sup>22</sup> Id.

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 508.

Cazotte ne goûte pas davantage les néologismes : il condamne en effet le « langage nouveau »<sup>24</sup>, « Entortillant le sens des phrases néologues » ; il condamne les « Bouquets et billets doux, quatrains, fables, rondeaux », qui « Par l'ambiguïté, préparaient la torture »<sup>25</sup>. L'auteur de *La Voltériade* ne voit-il pas qu'il se condamne lui-même ? Il écrira des fables, adoptera le style des contes (dans *La Patte du chat*). Il n'a que mépris pour « l'énigme du *Mercur* » et traduit l'état des lettres à cette époque en termes de cacophonie : « [...] on disait *sol* pour *ut* »<sup>26</sup>. Le déclin se confirme : « Tout périssait enfin, quand Voltaire parut ».

Cette entrée en scène du philosophe est une parodie de Boileau qui écrivait : « Enfin Malherbe vint... » ; le lecteur est transporté aux Cordeliers, l'ancienne Comédie Française : « il fallait un ragoût à l'esprit » (Cazotte reprend la métaphore que Voisenon utilisait en 1748 au début du *Sultan Misapouf et de la Princesse Grisemine*). Le théâtre est « Un cirque en abrégé terminé par la scène »<sup>27</sup> ; le spectacle est moins fait « [...] pour imposer aux yeux/ Que pour intéresser le cœur et les oreilles » ; l'auteur manifeste une préférence pour Racine qui peint le cœur, mais le grand poète eut des successeurs sinistres. La décadence se confirme avec Campistron et La Grange. Quant à Crébillon le père, il ne fonda sa renommée qu'en « Peignant à nos regards des objets odieux » dans *Rhadamiste* ou *Électre*, mais « Tout Paris recula pour la coupe d'Atrée »<sup>28</sup> (ce qui pastiche à nouveau les jugements sur le

---

<sup>24</sup> *Ibid.*

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 509.

<sup>26</sup> *Ibid.*

<sup>27</sup> *Ibid.*

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 510.

*Cid*). Cazotte fait alors de l'esprit : c'est Paris et non le soleil qui recule devant « ces lugubres tableaux ».

Molière apporte sans doute « un sel plus attique », en faisant place à « l'homme aux rubans verts », mais il reste alors des Vadius et des Trissotin dans le monde des lettres. Quant à ses successeurs (Regnard, ou Dufresny), ils ont choisi de nouveaux caractères, mais on observe ensuite une décadence avec Destouches et Nivelles de *La Chaussée*, « L'un froid, l'autre pédant et pleureur à l'excès »<sup>29</sup>. Piron se mit en quête d'un modèle : Voltaire le lui fournit pour *La Métromanie* en 1738 avec le personnage de l'Empirée : voici donc le grand homme « métromane » pour le plaisir de Cazotte... Vient ensuite la querelle d'*Inès* ; Cazotte ne suit donc pas un ordre strictement chronologique, il inventorie les querelles dans le monde des lettres<sup>30</sup> ; Bel, Desfontaines se déclarent hostiles à La Motte, le personnage de Constance est traitée d'« héroïne chimérique ». Cette année 1723 fut en effet importante pour le théâtre (Marivaux fit jouer *La Double inconstance*, mais Cazotte n'en dit rien, peut-être parce que Marivaux était du parti des Modernes, et qu'il était en outre hostile à la satire, ce que rappelle d'Alembert dans son *Éloge*<sup>31</sup>) ; *Inès de Castro* fut le plus grand succès du siècle ; la pièce de La Motte eut un succès d'émotion et rassembla plus de spectateurs que *Zaïre* de Voltaire. Cazotte raille cependant le pathétique domestique, presque bourgeois :

---

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 511.

<sup>30</sup> Voir *Les Querelles dramatiques à l'Âge classique (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, dir. E. Hénin, Peeters, Louvain, 2010.

<sup>31</sup> *Théâtre complet de Marivaux*, éd. F. Deloffre et F. Rubellin, La Pochothèque, 2000, p. 2095.

Des poches, à l'envi, tous les mouchoirs sortirent ;  
Et lorsque les Bambins furent sur le trottoir,  
Le plaisir de pleurer passa celui de voir.<sup>32</sup>

L'auteur de *La Voltériade* perçoit bien l'esthétique du plaisir et de l'émotion. Mais à ses yeux la carrière de Houdar de La Motte ressemble aussi à une décadence : le dramaturge se trompe sur son talent en écrivant *Romulus* et les *Macchabées*. Comme Voltaire, Cazotte trouve que les vers de La Motte sont mauvais et que ses tragédies sont mal composées, alors que l'auteur s'explique longuement dans des discours pour l'édition de 1730. La réécriture en prose d'une scène de *Mithridate* est encore plus impardonnable : « Il découpe Racine et le sert en lambeaux »<sup>33</sup>. La Motte est jugé comme un pédant, l'ironie condamne le « hardi novateur » : « Et par un manifeste impudent, frénétique, / Il veut bannir les vers de la scène tragique ». Cazotte se fait aussi l'écho de la « seconde querelle », celle d'Homère, qui opposa La Motte à Mme Dacier, l'auteur des *Causes de la corruption du goût*. Pour notre auteur, les Anciens incarnent « la science sans goût », alors que La Motte est un « maître d'escrime », un « critique humoriste », ce que Voltaire reconnaissait dans l'article « Épopée » des *Questions sur l'Encyclopédie* : « Elle écrivit contre lui en régent de collège ; et La Motte répondit comme aurait fait une femme polie et de beaucoup d'esprit »<sup>34</sup>. De toutes parts les pamphlets paraissent sur le sujet du progrès ou de la corruption du goût comme le rappelle Cazotte : « Et la presse

---

<sup>32</sup> P. 511.

<sup>33</sup> P. 512. Sur ces questions, on se reportera à Houdar de La Motte, *Textes critiques. Les raisons du sentiment*, éd. dirigée par F. Gevrey et B. Guion, Paris, H. Champion, 2002.

<sup>34</sup> « Épopée », *De l'Iliade*, dans *Œuvres complètes*, Paris, Bacquenois, 1836, t. VI, p. 435.

gémît de l'horrible débat », qui dura au moins jusqu'à la fin de la querelle en 1716.

Les Muses se sont tenues à l'écart du débat, jusqu'à ce qu'elles voient Voltaire, un jeune homme endormi sur le pré Saint-Gervais. Il est doué par l'Invention, puis par Mnémosine : « Elle y va rassembler tout ce qu'elle a cueilli »<sup>35</sup> ; Voltaire serait donc un compilateur, un homme qui prend des notes, qui ferait même travailler des « gens à gages ». Il est ainsi choisi contre La Motte par Melpomène qui veut se venger, mais parmi tous les dons « rien pour lui n'est tombé des mains de Terpsichore » (emblème de « l'Ensemble »). La Muse déclare : « Votre héros est fait comme votre compas »<sup>36</sup>, un « burlesque mot » qui fait rire de Thalie, d'où l'origine de la plaisanterie qui caractérise l'esprit de Voltaire. Arouet se réveille après le départ des Muses : il songe, il cherche les objets gracieux présentés par Phœbetor, le lieutenant de Morphée. Momus avait peut-être dérobé les dons des Muses, mais il les a rendus :

Aux essais du poète, on les vit repaître :  
Ces couronnes tenaient du Dieu qui les ravit  
Un grelot qui pendait à la place du fruit.  
De sa rouille le temps ne les a pas couvertes.<sup>37</sup>

Cazotte souligne l'enthousiasme de Voltaire qui « écrit sur un sujet qui s'empare de lui », mais il faut se souvenir de la méfiance que Voltaire manifeste à l'égard de l'enthousiasme en 1765 dans un article du *Dictionnaire philosophique* où il est écrit : « La chose la plus rare est de joindre la raison avec l'enthousiasme. [...] L'enthousiasme raisonnable est le partage

---

<sup>35</sup> P. 513.

<sup>36</sup> P. 514.

<sup>37</sup> *Ibid.*



des grands poètes»<sup>38</sup>. Il est nécessaire pour « animer les personnages et leur donner le caractère des passions, alors l'imagination s'échauffe, l'enthousiasme agit ; c'est un coursier qui s'emporte dans sa carrière ; mais la carrière est régulièrement tracée »<sup>39</sup>. Cazotte raille *Jocaste*. En réalité la Jocaste de Voltaire, amoureuse de Philoctète, est un personnage assez osé pour reparaître devant Œdipe et devant le public. Philoctète pour sa part semble un héros à la Nicomède, Voltaire ayant procédé à un ennoblissement des personnages de Sophocle. *La Voltériade* se moque de l'ivresse du poète devant son succès, en effet il

Se promet que bientôt d'étonnantes merveilles  
Vont lui faire effacer Racine et les Corneilles.<sup>40</sup>

Voltaire pêche donc par orgueil en refusant de tenir compte des leçons du Père Porée. Les beaux vers ne font pas tout, même dans *Mariamne* (1724), pourtant bien écrite :

Et cependant, du jour on eût eu l'avantage,  
Si des vers bien tournés pouvaient faire un ouvrage.<sup>41</sup>

La pièce tomba, Voltaire retoucha la tragédie et connut alors le succès. Cependant le dénouement en action parut choquant. En fait Cazotte, dans sa polémique, néglige l'importance du spectacle pour Voltaire, et le rôle que le dramaturge attribuait aux acteurs dont il connaissait les exigences et le travail.

---

<sup>38</sup> *Dictionnaire philosophique*, éd. R. Naves et O. Ferret, Paris, Classiques Garnier, 2008, p. 177.

<sup>39</sup> *Ibid.*

<sup>40</sup> P. 515.

<sup>41</sup> P. 516.

Le parti pris peut aller jusqu'à peindre Voltaire comme un « petit libertin » qui oublie Melpomène pour les actrices, et qui « se laisse aller aux grâces » : « Par *Zaïre* et Gaussin il cherche à nous ravir »<sup>42</sup>. *Zaïre* est en réalité une adaptation d'*Othello*, qui expose le conflit entre la religion et l'amour ; la tragédie est romanesque parce que chargée de beaucoup d'événements, de scènes de reconnaissance, d'intrigues, de galanterie française ; elle peut passer en somme pour une « pièce enchanteresse ». Cazotte sous-estime donc le pouvoir d'innovation de Voltaire, qui, malgré son attachement aux règles de la tragédie classique, « explore des domaines mal connus de la psychologie »<sup>43</sup>. Selon lui le public est complice du « jeune téméraire » qui s'égare :

Il étale à vos yeux des fantômes brillants :  
La beauté philosophe à l'âge de seize ans,  
Un héros bien complet, tout au sortir de page,  
Un Turc, fait à Paris, et dans le bon usage.  
Pour visages on prend ces masques bien vernis,  
On prend pour la couleur un brillant coloris.<sup>44</sup>

La représentation de *Mahomet* entraîne enfin la guerre avec Desfontaines. Il fallut trois ans avant de faire reconnaître cette tragédie (entre 1739 à 1742). On put d'emblée se demander qui était attaqué. Les convulsionnaires ? Tous les fondateurs de sectes ? Voltaire, qui est allé jusqu'à écrire au pape Benoît XIV pour lui présenter sa tragédie, pouvait-il montrer Séide en train de tuer son père alors que ce dernier était en prière ? La tragédie ne fut reprise qu'en 1751. Voltaire était alors exilé

---

<sup>42</sup> *Ibid.*

<sup>43</sup> Voir à ce sujet Sylvain Menant, *L'Esthétique de Voltaire*, SEDES, 1995 p. 44.

<sup>44</sup> P. 516.

et traité de bel esprit, ce que rappelle Cazotte. Le portrait de Mahomet paraissait caricatural à beaucoup, et dans le tableau du 5<sup>e</sup> acte, la scène entre Mahomet et Séide avait déplu. Mahomet restait en tout cas fourbe, cruel, et Voltaire pouvait-il parallèlement rendre Séide amoureux ? Autant de questions qui cristallisent l'attention sur cette tragédie ; *Mahomet* a cependant séduit Goethe qui l'a traduite en 1799 et Schlegel relève la « partialité haineuse » avec laquelle on a traité Voltaire qui se voulait pourtant ennemi du fanatisme. Cazotte pour sa part s'en tient aux lieux communs sans entrer dans le détail de l'analyse dramaturgique et morale. De même il ne dit rien des trois tragédies dans le goût anglais (*Brutus*, *La Mort de César* et *Eriphyle*).

Cazotte reproche également à Voltaire de tirer l'illusion des romans qui dénaturent le théâtre, tandis que Corneille avait rendu le genre dramatique « vrai » en s'écartant du roman<sup>45</sup>. Ce reproche touche à un point d'esthétique essentiel sur lequel s'achève le poème :

Ah ! pour l'illusion tu quittes la nature.  
Songe qu'elle est la base et la règle des arts.  
On va bientôt compter tes pas par tes écarts.<sup>46</sup>

*La Voltériade* n'est donc pas véritablement un ouvrage burlesque, malgré son début qui prend la forme d'une parodie en rappelant les hypotextes que sont *Le Lutrin*<sup>47</sup> et *La Henriade*. Il ne porte en outre que sur une certaine forme du talent de

---

<sup>45</sup> La note de l'édition Bastien souligne que « nos tragédies, au lieu d'être un amusement noble et presque instructif, n'ont plus été que des jouets d'enfants » (p. 516).

<sup>46</sup> P. 516.

<sup>47</sup> Le poème de Boileau commence ainsi : « Je chante les combats, et ce prélat terrible, [...] ».

Voltaire, celui de la jeunesse et celui du dramaturge. Il est vrai que le poète tragique tenait à cette reconnaissance, et qu'il traita d'abord en vers les grands sujets qui l'obséderont ensuite (il existe une continuité de *La Henriade* au *Poème sur le désastre de Lisbonne* et à *Mahomet ou le fanatisme*). Dans son jugement, Cazotte peut sembler léger et partial, mais il n'a pas si mal compris les ambitions du grand homme qu'il fait surgir après la décadence des querelles. Il donne de manière caricaturale (Cazotte restera dans *Le Diable amoureux* attaché à la caricature, comme en témoigneront les illustrations) une idée de Voltaire que le philosophe ne désavouerait pas complètement : ses premiers grands textes sont en vers, lorsqu'il définit sa religion dans le *Poème sur l'homme* ou dans ses épîtres. D'où la nécessité de discréditer le poète si l'on souhaite attaquer ses idées, et celle de retourner contre lui les armes dont il usait : Cazotte le présente donc comme un enthousiaste alors qu'il a écrit contre l'enthousiasme ou qu'il s'est moqué des songeurs dans *Le Crocheteur borgne*. *La Voltériade* ignore volontairement la conversion de Voltaire à la prose<sup>48</sup> pour ne retenir que sa carrière au théâtre où le vers condense la pensée et paraît plus brillant que la prose ; Voltaire donnera la première place à la poésie jusqu'en 1751 (*Le Siècle de Louis XIV* change le regard du public sur lui), en acceptant la hiérarchie des genres héritée des classiques, et il se révélera finalement plus polémiste que Cazotte : ce dernier ne prétend montrer que la décadence des lettres qui aurait favorisé l'éclosion du succès de Voltaire, et il ne fait nullement état du fait qu'en vieillissant le grand homme insiste à son tour sur la décadence du goût et sur les Welches qui deviennent des barbares. On peut y voir la preuve d'une rédaction assez ancienne et d'une approche ambiguë du

---

<sup>48</sup> Voir S. Menant, *op. cit.*, p. 20.

Françoise Gevrey

penseur des Lumières : pour Cazotte Voltaire est sans doute condamnable à bien des égards, mais il est maintenu dans un cadre d'analyse très classique qui évite les violentes attaques qu'on trouvera plus tard dans les écrits de l'auteur du *Diable amoureux* quand il s'opposera à la Révolution.

*Françoise Gevrey*  
Université de Reims Champagne-Ardenne  
CRIMEL EA 3311